



Madame, Monsieur,

Le conseil municipal de la commune de La Chaussée Saint Victor a confié la gestion du service d'eau potable à Veolia Eau à compter du 31 décembre 2018.

Veolia sera désormais votre nouvel interlocuteur pour toute demande concernant le service d'eau potable. Vous pouvez les contacter au numéro unique suivant :

VEOLIA : 09.69.32.35.29 (appel non surtaxé)

Du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00

24h/24 et 7j/7 pour les urgences

Par courrier à l'adresse suivante :

VEOLIA EAU - TSA 30117

37911 TOURS CEDEX 9

OU par internet :

www.veoliaeau.fr

Le règlement de service d'eau vous sera adressé avec votre facture en juin 2019. Il est d'ores-et-déjà disponible sur le site internet ou sur simple demande.

Veolia procédera au relevé de votre compteur à partir du 14 janvier 2019. Nous vous remercions par avance de bien vouloir réserver le meilleur accueil aux agents.

Votre compteur sera ensuite relevé en mai 2019 pour établir votre première facture.

L'assainissement collectif apparaîtra sur vos factures d'eau. Les demandes techniques devront être adressées à Agglopolys, gestionnaire du service assainissement au numéro suivant : **0 806 00 01 39** comme précédemment.

Pour faciliter vos démarches de règlement, vous pouvez opter pour **le prélèvement à l'échéance ou le prélèvement mensuel.**

Si vous souhaitez bénéficier de ces modalités de règlement, vous pouvez contacter le service client Veolia sur simple appel.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

le Maire,
Marie-Claude DUPOU